



ASSOCIATION ORTHORISQ RAPPORT MORAL

Exercice du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

Le Chesnay, le 19 octobre 2020

Chers Adhérents, Cher (e) s Collègues,

L'année passée a été marquée pour nous tous par la crise sanitaire, toujours en cours, liée à l'épidémie de la COVID-19. Certains d'entre vous ont été touchés par la maladie de façon directe ou par l'intermédiaire de leurs proches. Nous leur adressons le soutien de l'ensemble du Bureau d'Orthorisq et de nos gestionnaires.

Outre le retentissement personnel pour un certain nombre d'entre nous, cette épidémie a eu un retentissement important pour nous tous et nos patients, en raison de l'arrêt d'activité de la plupart de nos structures pendant le confinement et des difficultés de reprise que beaucoup ont constatées. Malheureusement, cette situation risque, au moins dans certaines zones, de se reproduire au moins partiellement en raison de la saturation programmée de nos structures de soins.

Néanmoins, malgré cette situation inédite, notre association doit faire face à des obligations réglementaires, pour lesquelles l'ensemble de la direction d'ORTHORISQ a continué de travailler. Il s'agit notamment de la tenue de l'assemblée générale de notre association, pour laquelle nous vous sollicitons aujourd'hui.

Notre association demeure la **première organisation dans la gestion des risques** avec à ce jour 1900 adhérents, 1639 accrédités, 186 engagés en cours d'accréditation et 75 demandes d'engagements en cours de validation. Orthorisq représente 26% des membres des OA à l'HAS.

Nous comptons 27 experts, en accueillant cette année en remplacement des experts en retraite, Bertrand MELCHIOR et Thomas BROSSET. Bernard LLAGONNE les rejoindra après la fin de son mandat de Trésorier en novembre 2021, pour respecter la composition statutaire de notre CA.

Concernant, le fonctionnement du CA, des modifications de certains des membres ont eu lieu à partir de novembre 2019 :

- le deuxième poste du SNCO a été occupé durant l'année par Christophe AVEROUS. La société associée à mandat annuel a été cette année la SOFEC, représentée par

Pierre MANSAT. Le CFCOT a lui été représenté par Pierre METAIS. Le poste permanent de la SFA a été occupé par Christel CONSO.

- Christophe LE DU a remplacé Philippe TRACOL au poste de délégué à la commission risque.
- Enfin, grâce à la modification de nos statuts lors de l'AG extraordinaire de novembre 2019, le CJO a intégré notre CA, représenté par Morgane LE CHATELLIER.

L'action du CA s'est déroulée dans le strict respect de nos Statuts et de notre Règlement Intérieur. Les textes qui régissent notre association sont toujours consultables sur le site internet d'Orthorisq (www.orthorisq.fr).

Notre Trésorier vous fera part du bilan financier. L'exercice se termine sur un **déficit de 36 389 euros**, explicable par des dépenses notamment liées à l'engagement d'une seconde secrétaire, rendue nécessaire par l'intégration à venir de nos collègues des établissements publics, pour lesquels l'accréditation va être très fortement encouragée. Les autres facteurs explicatifs étant la poursuite du programme des fiches d'information pour un coût de 9 000 euros (vs 42 000 euros, l'année précédente) et une petite baisse de 2,5% des cotisations. **Les comptes ont été validés** par notre Commissaire aux Comptes (KPMG). Nous avons toujours différencié les actions de gestion de l'association, qui sont supportées par les cotisations des adhérents, des actions liées à l'objet social de l'association qui, elles, sont supportées par les fonds versés par les CPAM.

Il est donc très important qu'Orthorisq soit informé de la demande et du versement du remboursement partiel de votre prime RCP pour une bonne tenue de sa comptabilité et ce point fait désormais partie des informations demandées lors de votre bilan. La part versée à ORTHORISQ par les CPAM ne l'est que si vous avez effectué votre demande de remboursement de votre prime.

Des modifications du mode de travail de notre cabinet comptable et de la méthode de comptabilité des créances dues ont permis durant l'année une meilleure efficacité de la récupération des créances des CPAM.

Le programme annuel d'accréditation

Les **programmes annuels d'accréditation** ont été **simplifiés** de manière importante. C'est le **programme D** qui est en vigueur.

Ce programme est constitué **d'actions transversales** avec la suppression de toutes les actions optionnelles. Il comporte la déclaration d'**un EIAS** avec un **niveau d'exigence augmenté** en termes de qualité, la **participation à toutes les enquêtes d'ORTHORISQ**, la **participation aux RMM** (à l'exclusion des RCP), la participation à la **journée de formation Orthorisq** ou à la **web-formation** et enfin la participation à **une des journées** proposées par la **Sofcot** pour valider la **valence cognitive** (congrès de novembre ou e-congrès) du bilan ou le suivi de deux e-learning proposés sur le site de la SOFCOT.

De façon exceptionnelle, l'épidémie de COVID-19 ayant conduit la SOFCOT et ORTHORISQ à annuler le congrès physique de novembre prochain, seule une web-formation sera possible pour l'ensemble des adhérents d'ORTHORISQ. Cette demi-journée sera enregistrée le 9 novembre prochain dans les locaux de la SOFCOT selon le programme qui avait été annoncé. Un lien de participation vous sera secondairement adressé. Comme en

2019, compte tenu de la modification du programme, cette journée n'a **pas** été retenue comme **validant pour le DPC**, tout en sachant que peu d'entre vous avaient choisi, jusqu'à son terme, en 2018, ce mode de validation du DPC.

Nous en profitons pour vous préciser de nouveau qu'accréditation vaut DPC.

De même, il a été demandé par l'HAS de tenir compte des conditions spécifiques de l'année pour la validation des bilans. Si vous êtes en retard, ce qui peut être compréhensible, nous vous demandons néanmoins, d'effectuer votre bilan de façon rapide, car la période de la fin de l'année est même hors COVID-19, reste une période très chargée pour les experts.

Le travail des experts :

A l'issue de la réunion des experts du 25 janvier 2020, 21 groupes avaient été constitués pour l'analyse des EIAS, avec notamment un **nouveau groupe dédié aux situations tunnelisantes**.

Le règlement intérieur pour la mandature des experts impose de demander le renouvellement du mandat tous les 5 ans en précisant les actions réalisées et en proposant un projet pour les prochaines années. Sur l'exercice 2019-2020, France WELBY et Christel CONSO ont été renouvelées après présentation et avis du CA.

Activités 2019-2020 :

La crise de la COVID-19 a modifié le planning de nos activités. Les congrès et e-congrès auquel devait participer ORTHORISQ en 2020, ont tous été annulés.

Le programme d'**enquêtes** prévues en 2020 a été remanié pour intégrer la crise du COVID-19 avec une enquête réalisée au moment du déconfinement, qui vous sera présentée lors de notre e-journée et une enquête à venir sur les conséquences financières.

Les SPP qui auraient dû vous être proposées ont également pris du retard en raison de la crise sanitaire notamment celle concernant « *Les accidents liés à la cimentation des tiges fémorales* », mais vous sera rapidement transmise et fera l'objet d'une communication lors de la web-formation.

La **commission assurancielle**, dirigée par **Olivier GALLAND**, a poursuivi son travail avec notamment une réunion le 25 septembre dernier qui a permis de faire le point sur la sinistralité de notre profession avec les 3 assureurs principaux. Un résumé de cette réunion vous sera proposé au cours de la web-formation.

Enfin l'intégration des **fiches d'information** a été poursuivie. Elles sont disponibles sur les sites de la Sofcot, d'Orthorisq et des sociétés associées rédactrices. Elles sont utilisables en l'état et de façon gratuite, pour vos patients. Elles viennent de s'enrichir tout récemment de 15 fiches supplémentaires concernant spécifiquement la chirurgie de la main et sont disponibles sur le site orthorisq.fr.

Journée de Formation :

Cette année, la demi-journée de formation sera pour tous une web-formation qui sera captée dans les locaux de la SOFCOT le 9 novembre prochain. Un lien vous sera adressé en fin novembre pour ceux d'entre vous à jour de leur cotisation. Le programme comportera deux tables rondes, l'une sur "*la gestion de DMI*" et la seconde sur "*l'impact du COVID-19 pour les orthopédistes*".

Assemblée Générale immatérielle : Une assemblée générale **ordinaire** immatérielle a été organisée cette année comme les années passées.

Une **Assemblée Générale Ordinaire en télétransmission** se tiendra le **lundi 9 novembre 2020 à 18h**, pour laquelle un lien vous sera transmis. Elle comportera la communication des différents rapports : de Gestion, Moral, des Gestionnaires, de la Commission Risques, et des Représentants des Adhérents. Elle permettra à ceux d'entre vous le souhaitant de nous poser des questions avant **le vote qui sera possible par voie internet jusqu'au 20 novembre 2020 à 18 heures**.

Le Bureau, les membres du CA, les Gestionnaires, les Experts et nos secrétaires sont mobilisés en cette période particulière, pour faciliter vos démarches d'accréditation.

Orthorisq et les **représentants de vos adhérents, Charles MSIKA et Bruno CREPIN** sont à votre disposition, n'hésitez pas à les contacter.

Philippe BOISRENOULT, Secrétaire Général